

Communiqué de presse

Un Français réélu à la tête du tourisme équestre international

La Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) tenait son Assemblée générale ce dimanche 1^{er} septembre 2019 à Brachfeld (Allemagne).

Rencontre avec Frédéric Bouix, 42 ans, réélu Président de la FITE pour un second mandat de 4 ans.

La Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) a été créée en 1975 à l'initiative de la France, avec le concours de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie.

Son objet est de rassembler les Organismes Nationaux de Tourisme Équestre (ONTE) à travers le monde, de les représenter, de coordonner leurs actions et de contribuer au développement de toutes les activités touristiques liées à l'utilisation des équidés.

La FITE organise également à l'échelle internationale les compétitions de TREC et d'Équitation de travail.



© FFE / PSV

Frédéric Bouix, pouvez-vous préciser le rôle joué par la France pour le tourisme équestre international ?

FB : Nation pionnière du tourisme équestre, la France joue un rôle de premier plan pour le développement des pratiques d'équitation d'extérieur à l'international. La France est la première à avoir structuré le tourisme équestre, dès les années 1960, en œuvrant pour le maillage des itinéraires, la formation des cadres et des pratiquants, la création et le développement de l'Equirando ou encore du TREC.

La France s'implique depuis plusieurs années voire décennies dans les instances internationales ; elle est à l'initiative avec d'autres structures européennes de la création de la FITE en 1975, et elle en assure la présidence depuis 2003, après plusieurs années de responsabilités italiennes.

J'ai, pour ma part, assuré un premier mandat de Président de la FITE de 2015 à 2019, succédant à Hervé Delambre, avec la volonté de poursuivre les travaux initiés par mes prédécesseurs mais aussi celle de donner une nouvelle dynamique en phase avec les attentes sociétales liées à nos activités. Les relations internationales nécessitent d'établir des liens de confiance réciproque avec l'ensemble des acteurs et de fait s'inscrivent dans un temps long. C'est pour cette raison que j'ai souhaité me présenter pour un nouveau mandat avec pour objectif de prolonger la mise en œuvre d'actions très concrètes engagées depuis quatre ans et également d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Quelles sont les actions phare de ces quatre années écoulées ?

FB : Dès ma prise de fonction, j'ai souhaité renforcer la participation de la FITE au sein des institutions équestres. La signature d'un accord avec la Fédération Équestre Internationale (FEI) en 2017 est la reconnaissance officielle d'une relation privilégiée entre la FEI et la FITE.

Dans le même esprit, inscrire l'action de la FITE dans les instances européennes a été une priorité : adhésion au réseau European Horse Network (EHN) fin 2015 puis élection au Bureau en 2018, initiatives pour porter la parole du tourisme équestre et ses intérêts au niveau européen.

Est également à souligner l'implication de la FITE au sein des réseaux européens liés aux sports de nature ou à la ruralité.

Enfin, les évolutions sanitaires en matière de réglementation s'appliquant au passage de frontières à cheval ont été une véritable avancée pour le tourisme équestre international. La coopération avec les différents gouvernements a permis d'étendre à la France les accords sanitaires existants pour le BENELUX, avec des perspectives d'extension à d'autres pays, selon l'issue du Brexit. Je veille avec attention à la non-remise en cause de cet acquis dans les projets de réglementation au niveau européen.

Quelles sont les nouvelles priorités données à ce nouveau mandat ?

FB : En concertation avec le Conseil d'administration et les dix-neuf Organismes Nationaux de Tourisme Equestre (ONTE) présents lors de l'AG de ce 1er septembre, les sujets de l'itinérance à cheval et de la formation ont été identifiés comme nécessitant une action prioritaire de notre fédération. Deux groupes de travail se mettront en place dans les prochaines semaines.

Alors que l'encadrement des activités physiques et sportives ne relève que minoritairement des professions réglementées au sein de l'Union européenne, tous les membres expriment le besoin de disposer d'un cadre harmonisé de formation international pour préparer aux métiers d'accompagnateur ou de guide de tourisme équestre.

S'agissant de l'itinérance à cheval, un travail sur les structures d'accueil de tourisme équestre – tant les centres de tourisme équestre que les hébergements pour les cavaliers et chevaux – sera mené. Il s'agira dans un premier temps de proposer des cahiers des charges techniques visant à garantir un niveau de qualité minimum, pour les itinéraires, les hébergements et les centres de tourisme équestre proposant des prestations.

D'ailleurs, c'est précisément cette expertise de la FITE que viennent chercher les membres qui ont rejoint dernièrement notre organisation, comme la Chine, Madagascar et la Roumanie notamment.

Nous vous connaissons davantage en tant que Délégué général de la Fédération Française d'Equitation. Vous êtes également impliqué de longue date dans plusieurs instances du monde du cheval, nationales et internationales : pouvez-vous nous en dire plus ?

FB : Très tôt, en tant que jeune cavalier, j'ai rapidement compris l'intérêt de participer activement à la vie associative et aux instances de notre sport. Cette conviction de faire évoluer son sport et de porter un projet de développement pour le cheval et la filière ne fera que se renforcer en devenant accompagnateur puis enseignant de tourisme équestre, en 1998.

C'est ainsi qu'après une implication locale dans ma région d'origine, je deviens administrateur de la Fédération Française d'Equitation (FFE) et du Comité National de Tourisme Equestre (CNTE). Cette première expérience au sein des instances nationales de notre fédération me donne goût à l'action collective et aux enjeux qui conditionnent l'accès à nos pratiques. C'est tout naturellement que cette implication s'est étendue à l'échelle internationale, après avoir accompagné activement la FITE sans y avoir occupé de mandat électif, aux côtés de ses dirigeants de l'époque.

L'expérience que j'ai acquise dans les instances nationales m'a permis d'appréhender ce mandat international, renouvelé pour quatre années, et durant lesquelles je continuerai à œuvrer pour le développement de l'équitation en général et du tourisme équestre en particulier, en assurant le mieux possible le rayonnement de l'expertise française.

CONTACT :

Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE)

<https://fite-net.org/>

info@fite-net.org

+33 (0)2 54 94 46 83